

sur la quart antérieur. La coloration de chaque élytre est divisée en trois zones, la première, entre la suture et la 1^{re} côte, d'un vert noirâtre, la 2^e, entre la 1^{re} et la 2^e côte, d'un vert clair, enfin la troisième, entre la seconde côte et le bord, est d'un beau pourpre violacé. L'apex est pourpre.

Dessous faiblement ponctué, d'un vert métallique en avant, plus cuivreux sur l'abdomen, la pubescence de l'abdomen plus dense sur les bords.

Un exemplaire ♂ de ma collection. Santa-Rosa. Vénézuëla, par BADEN. Paratypes dans la collection THÉRY.

Cette espèce se place entre *P. basalis* KERR. et *P. elongatus* THOMS.

Changements de noms de genres

L' "OPINION " 11

PAR

A. D'ORCHYMONT

A. MÉQUIGNON a récemment consacré une note, parue dans le *Bulletin de la Société entomologique de France*, XLII, 1937, pp. 53-55, à la nomenclature des genres *Hydrophilus* LEACH et *Hydrous* LEACH. Cette question avait déjà été traitée par A. J. MUTCHLER dans les *American Museum Novitates*, n° 507, 28 novembre 1931, avec les mêmes arguments et les mêmes conclusions. Comme je l'ai écrit le 14 décembre 1931 à M. A. J. MUTCHLER, ce changement fut proposé précisément au moment où tous les auteurs, même américains (LENG et BRADLEY par exemple) avaient petit à petit accepté la nomenclature de LEACH ! Mon attention fut attirée sur la question un mois auparavant par un article de G. TALBOT : " On the status of some generic names in the family Pieridae " (*The Entomologist*, LXIV, oct. 1931, p. 228), où l' "opinion " 11 (1), sur laquelle les deux auteurs ci-dessus se sont appuyés, était également discutée. Je n'aurais eu garde cependant de proposer le changement, car avec TALBOT je dois regretter que cette "opinion " n'ait pas été considérée avec plus de soins et cela nonobstant l'avis opposé de HOYLE qui, en s'inspirant d'une publication de STEBRING, avait prétendu que les "types " de LATREILLE n'étaient que des "exemples " et non des génotypes, dans le sens qu'on accorde à ce terme aujourd'hui.

Cette "opinion " 11 stipule (je traduis de l'anglais) : " La *Table des genres avec l'indication de l'espèce qui leur sert de type* dans les " *Considérations générales* de LATREILLE (1810) devrait être (should be) " acceptée pour la désignation des types des genres en question "

(1) *Smithsonian Institution, Publication* n° 1938. July 1910, p. 17, 18. Reproduite à la p. 1599 des *C. R. du X^e Congrès de Zoologie* à Budapest.

(dont il s'agit à l'art. 30 des Règles internationales de nomenclature zoologique actuelles). Cette "opinion" n'oblige donc pas absolument, sans cela on se serait servi du terme "doit être" (must be) comme c'est le cas pour l'art. 3 des mêmes Règles, relatif à l'emploi du latin pour désigner les noms scientifiques des animaux. Ce n'est qu'une recommandation, mais que l'expérience a démontré être bien néfaste au point de vue de la stabilité de la nomenclature.

La "Table" comprend :

1° une longue liste d'animaux dont les noms génériques sont indiqués exclusivement en français. Pour trouver leur équivalent latin, il faut se reporter au "Tableau méthodique" des "Considérations générales" qui précèdent, où le nom latin est renseigné secondairement, après l'appellation française du genre, mais sans nom d'auteur et sans la moindre bibliographie; aucune espèce n'est nommée dans le "Tableau méthodique" (1), il n'est question ni de la "Table" ni d'espèce-"type" dans les deux parties des "Considérations générales";

2° pour chacun de ces noms, d'après l'auteur, le ou les "types", car il y en a souvent plusieurs, jusqu'à six, pour le même nom; en outre ces noms ne sont pas toujours exprimés en langage scientifique.

Pour comprendre dans quel esprit LATREILLE rédigea cette "Table", il faut se reporter d'abord à sa note infrapaginale p. 421 (première de la "Table"). L'auteur y signale la "discordance" que l'on constatera entre sa nomenclature générique, d'expression française avant tout, et celle de FABRICIUS. Il accuse ce dernier d'être "l'auteur de ce bouleversement" et il n'a "pas cru que sa réputation dût prévaloir sur les bonnes règles établies par lui-même"; il remonte en ce qui concerne les genres qui lui sont propres, du moins quant aux dénominations, jusqu'à "l'époque (1796) où il publia son *Précis des caractères génériques des Insectes*". En somme, LATREILLE y oppose et y préfère sa nomenclature à celle de FABRICIUS.

Ce qui frappe ensuite dans cette "Table", c'est que les noms spécifiques y sont accompagnés, pour la très grande majorité, du nom d'auteur FAB.(RICIUS), même pour les espèces décrites par d'autres (Pince. *Scorpio cancroides*, FAB.; Hydrophile. *Hydrophilus*

(1) Sauf dans les "Additions" p. 410-420. Mais, bien que précédant la "Table" dans le volume, ces additions ont été rédigées après, car les genres *Colymbetes* (p. 414), *Hydroporus* (p. 415) et *Hygrobia* (p. 416) n'y figurent pas.

piceus, FAB.; Elophore. *Elophorus aquaticus*, FAB.; Sphaéridie. *Sphaeridium scarabæoides*, FAB., espèces qui sont toutes de LINNÉ; Sperché. *Spercheus emarginatus*, FAB., qui est de SCHALLER; Notère. *Dytiscus crassicornis*, FAB. que FABRICIUS croyait être d'ILLIGER, mais qui est d'O. F. MÜLLER); même pour celles dont le genre et le nom spécifique sont de LINNÉ (Crabe. *Cancer pagurus*, FAB.; Dytique. *Dytiscus marginalis* FAB.; Gyrin. *Gyrinus natator*, FAB.). Lorsqu'un autre nom d'auteur est indiqué — et c'est la très petite minorité — c'est que l'espèce n'était pas connue de FABRICIUS (Talitre. *Oniscus gammarellus*, PALL.; Hydraène. *Hydraena riparia*, ILLIG.). C'est pour ce dernier motif aussi qu'il a repris certaines dénominations exclusivement françaises: Scytode, Araignée thoracique, LATR.; Lynphie. Araignée renversée sauvage, DEGÉER; Dolomède. Araignée-loup bordée, DE GÉER. Soulignons que ces trois genres et la première "espèce" ont été établis par LATREILLE lui-même; le "type" qu'il leur a assigné n'a donc pas même de nom latin et ne peut certainement pas être considéré comme un génotype (1).

On voit clairement dans l'œuvre du grand entomologiste français que ce qui lui importait surtout, c'était l'établissement des caractères génériques des animaux qu'il étudiait; il ne s'inquiétait guère de la systématique spécifique. Mais un synopsis comme le "Tableau méthodique" avec exclusivement des caractéristiques génériques, sans exemples spécifiques pour les étayer, sans nom d'auteurs, ni indications bibliographiques, risquait de ne pas être compris. Il était nécessaire de rajuster cette nomenclature à cette autre, la seule de l'époque présentant la même envergure, c'est-à-dire celle de FABRICIUS, surtout que LATREILLE n'en acceptait pas intégralement les principes. Et pour cela il fallait des exemples tirés de l'œuvre du Maître de Kiel ou, à défaut, d'autres auteurs. La "Table" n'est donc essentiellement qu'une énumération des noms français de genres admis dans le "Tableau méthodique" avec en regard, à titre explicatif, le nom latin d'une ou de plusieurs espèces, avec le nom latin du genre, telles qu'elles se trouvent dans FABRICIUS ou, accessoirement, chez d'autres auteurs. Que ceux-ci aient fait usage ainsi de la nomenclature binaire exclusivement latine ou non, était pour l'auteur une circonstance sans grande importance. LATREILLE n'était d'ailleurs qu'imparfaitement convaincu de la nécessité constante de s'en inspirer,

(1) Il y a même un genre dont le "type" est inédit et non accompagné d'une description ou d'une diagnose: p. 424 "Filistate. "F. testacea. Espèce inédite des environs de Marseille."

puisqu'il cite des auteurs comme GEOFFROY et DEGEER : *Pholcus* (1). L'araignée domestique à longues pattes, GEOFF.; Astome. Mitre parasite, DE GEER et que même bien plus tard, ses *Familles naturelles*, etc. de 1825, durent être reprises par un autre auteur (BERTHOLD, qui les traduisit en 1827 en allemand) avant de pouvoir en envisager les noms d'animaux, cette fois valablement publiés. Les noms ont été simplement transcrits dans la "Table" tels que FABRICIUS ou d'autres les donnaient; FABRICIUS les eût désignés en une langue autre que le latin, le français par exemple, que LATREILLE les eût également donnés ainsi.

Tout ce qui précède prouve que chez ce dernier le mot "type" n'était pas l'équivalent de notre génotype, par définition une seule espèce, le standard du genre, celui-ci désigné d'une façon non ambiguë en citant le nom de son créateur; espèce dont le nom est en outre toujours exprimé en langage scientifique, avec toujours le nom de l'auteur primitif et non celui d'un commentateur subséquent. Spécialement le fait de désigner à maintes reprises plusieurs "types" pour un seul nom de genre le prouve surabondamment. Voici deux exemples suggestifs de ces "types" multiples, entre d'autres semblables :

p. 433 : Coré. *Coreus marginatus*, FAB. et plusieurs espèces (2) de ses genres : *lygæus*, *alydus* et *gerris*

p. 440 : Satyre. *Pap.* : *Teucer*, *Phidippus*. *Sophoræ*, *Piera*. *Gala-thæa*, *Mæra*, FAB.

STEBBING et HOYLE avaient donc raison lorsqu'ils affirmaient que les "types" de LATREILLE n'étaient que des exemples. Le mot était pris dans le sens strictement littéral de son équivalent grec : *typos* = image ou exemple, et non dans celui d'espèce désignée seule comme ayant servi originairement à fixer les caractères du genre auquel elle appartient. LATREILLE se sert dans son titre du terme indication (3) qui n'est pas aussi formel qu'une désignation (4). En ce qui concerne les genres monotypiques au moment de leur création (*Zygia*, *Apalus*, *Spercheus*, *Hydraena*, *Scaurus*, etc.) l'"indication" de LATREILLE, dans

(1) Le nom, d'apparence latine, est pris ici comme s'il était français. V. p. 125 : PHOLCUS. *Pholcus*.

(2) LATREILLE ne les nomme même pas !

(3) Indiquer : faire connaître.

(4) Désigner : indiquer de manière à faire reconnaître, choisir, fixer.

le sens de génotype, eût été superflue. En réalité elle est quelquefois erronée (cas d'"Hydræne", v. à la fin de cette note) ou prouvant clairement que l'auteur n'a voulu donner qu'un exemple (*Scaurus*. *Scaurus striatus*, FAB. Le genre *Scaurus* F., 1775, a été fondé pour une seule espèce, *Sc. atratus* F., 1775. C'est là le génotype et non *Sc. striatus* F., 1792, postérieur. On ne peut objecter que LATREILLE n'en a pas eu connaissance, car FABRICIUS reprend l'*atratus* à la même page 93 (1), avant de décrire le *striatus*). La "Table" ne remplit pas les conditions exigées par le 2^e alin., première partie, du litt. g de l'art. 30 des R. I. N. Z. ci-après; elle n'aurait jamais dû être prise en considération; l'"opinion" II est à remettre en question dans le sens d'une abrogation pure et simple, d'autant plus qu'il n'y a pas eu unanimité lors du vote de la proposition.

Art. 30 (actuel), litt. g (je traduis de l'anglais) : "Si un auteur, en publiant un genre avec plus d'une espèce valable, omet de désigner ou d'indiquer le type, tout auteur subséquent peut choisir le type et cette désignation ne peut être modifiée.

"La signification du terme "choisir le type" doit être interprétée dans son sens strict, une mention d'espèce à titre explicatif ou exemplatif d'un genre n'est pas un choix de type."

Mais il m'est revenu récemment que la Commission internationale de Nomenclature zoologique aurait, au Congrès international de Zoologie de Lisbonne, 1935 (2), rendu une "opinion" supplémentaire à l'"opinion" II, disant que LATREILLE peut être considéré (may be considered) comme n'ayant désigné un type que dans les seuls cas où il n'indique qu'une seule espèce pour le genre. "May be considered", c'est de moins en moins impératif! Par le fait même de réduire ainsi la portée de la "Table", de n'en accepter que ce qui paraît convenir à la thèse que l'on défend, de lui faire dire en somme "blanc et noir" à la fois, alors que dans l'idée de LATREILLE elle formait un tout, on reconnaît implicitement que la notion stricte de génotype n'était pas dans les conceptions de cet auteur!

(1) *Entomologia systematica*, I, I, 1792.

(2) Bien que membre, mais non présent, de ce Congrès, je n'en ai pas encore reçu les publications. Le renseignement se trouve dans V. S. L. PATE, *Memoirs American Ent. Soc.*, n° 9, 1937, p. 83. La lecture de cet article, parfois humoristique, démontre dans quelles impasses le fatras d'"opinions" rendues déjà, mène tout doucement la systématique zoologique.

On se rend compte en consultant la littérature, déjà abondante, à laquelle a donné lieu l'"opinion" 11, des complications et, disons le mot, des absurdités (1) auxquelles a déjà mené l'application de la "Table". Et le mal qui a déjà été fait ainsi dans la nomenclature de plusieurs groupes n'est rien à côté de la confusion qui résulterait de la mise en pratique de tous les soi-disant types que contient la liste de 1810.

* * *

Faisons un peu d'entomologie historique en revenant ainsi au sujet traité par MUTCHLER et MÉQUIGNON.

Consultant les Règles internationales de Nomenclature zoologique, telles qu'elles furent publiées en trois langues en 1905 (2), en un opuscule mis en vente séparément, et telles qu'elles furent appliquées au moins de 1889 à 1905, nous y lisons :

Art. 30 : "Quand le type originaire du genre n'est pas indiqué (3), l'auteur qui, le premier subdivise (4) le genre, peut appliquer le nom ancien à telle subdivision qu'il juge convenable et cette attribution ne peut être modifiée ultérieurement."

Ceci était de la plus saine logique. Le premier reviseur de l'ancien genre *Hydrophilus* O. F. MÜLLER ou *Hydrous* DAHL, 1775 et 1785, THUNBERG, etc., qui comprenait tous les *Dytiscus* de LINNÉ, 1758, à massue des antennes perfoliée — c'est-à-dire nos *Hydrophilinae* actuels, les noms ayant alors pour le moins rang de sous-famille — fut LEACH en 1815. Celui-ci livra ainsi du travail vraiment scientifique. Dans ses "Considérations générales" et sa "Table", LATREILLE n'était ni l'auteur du nom *Hydrophilus*, ni le reviseur de ce genre, et il n'avait donc pas le droit de choisir un type. La définition qu'il donne du genre HYDROPHILE (p. 190) est d'ailleurs si pauvre : "antennes de 9 articles ; jambes terminées par de forts éperons", qu'elle peut s'appliquer aussi bien à *Hydrophilus* qu'à *Hydrous* LEACH, de même qu'à beaucoup d'autres *Palpicornia*.

Ce fut d'après les Règles rappelées ci-dessus que BEDEL (*Rev.*

(1) Par exemple : *Sphex. Pepsis flavipennis*, FAB. Le genre *Sphex* est de LINNÉ (1758), l'espèce *flavipennis* a été décrite par FABRICIUS en 1793, soit 15 ans après la mort de LINNÉ (1778) ! Malgré cela la Commission a récemment entériné le nom *flavipennis* comme génotype, après avoir rendu précédemment une "opinion" 32 décidant du contraire. Le cas est discuté en long dans V. S. L. PATE l. c. p. 83-85.

(2) La version française faisant alors foi en cas d'incertitude.

(3) Par l'auteur du genre naturellement.

(4) Espacé par moi.

a'Ent. X, 1892, p. 307), put donc écrire : "LEACH crée les genres... " *Hydrous* (1) au dépens du genre *Hydrophilus*. Il assigne un type (2) à chacun d'eux, attribue le *Dytiscus caraboides* LINNÉ au genre *Hydrophilus* (3) et le *piceus* LINNÉ au genre *Hydrous* (4). L'auteur du genre (5) n'ayant pas désigné le type du genre *Hydrophilus*, le droit de LEACH était entier et son choix inattaquable... En résumé, le nom d'*Hydrophilus* O. F. MÜLLER, 1764, reste au *caraboides* LINNÉ..." RÉGIMBART (l. c., V. note 3 ci-dessous) accepta cette conclusion. Mais le nom *Hydrous*, "formant double emploi", fut rejeté et remplacé par les deux auteurs par *Stethoxus* SOLIER, le plus ancien synonyme. Donc, même les auteurs français de l'époque, qui ne pouvaient ignorer la "Table" de LATREILLE, n'y attachèrent aucune importance systématique. Maintenant, ensuite de la nouvelle rédaction de l'art. 30, litt. g., la désignation expresse d'un génotype, par un quelconque auteur plus ancien, même sans revision, suffit pour faire changer éventuellement le nom d'un genre en usage depuis longtemps. Est-ce bien là le but des Règles internationales ? Je suis convaincu du contraire. Dans le cas qui nous occupe les changements successifs ont été proposés chaque fois, par BEDEL en 1892 et par MUTCHLER et MÉQUIGNON en 1931 et 1937, par application de ces fameuses Règles internationales, en somme bien instables. Mais j'ai démontré plus haut que l'"opinion" 11, sur laquelle les deux derniers auteurs se sont appuyés, ne saurait contraindre, attendu qu'elle n'est pas fondée en droit.

Donc, n'acceptant pas cette dernière, même modifiée (6), je reste

(1) LEACH croyait ce nom inédit, il n'avait pas eu connaissance des publications de DAHL (1775 et 1785).

(2) "Unique" qu'il y a lieu d'ajouter, les deux genres de LEACH devenant ainsi monotypiques au moment de leur proposition.

(3) Imprimé par erreur *Hydrous* dans BEDEL. Rectifié par RÉGIMBART, *Ann. Soc. Ent. France*, LXX, 1901, p. 189.

(4) Imprimé par erreur *Hydrophilus* dans BEDEL. Rectifié par le même, au même endroit.

(5) BEDEL a mis : "les prédécesseurs de LEACH", ce qui n'était pas conforme aux dispositions des art. 29 et 30 alors en vigueur. Il n'y est question que de "type du genre primitivement désigné" et de "type originaire du genre", c'est-à-dire fixé au moment de la création du genre et par l'auteur de celui-ci.

(6) V. S. L. PATE, dans le mémoire déjà cité, n'accepte pas entièrement l'amendement de 1935. Il est trop restrictif à son gré, alors que personnellement je trouve qu'il ne l'est pas assez : c'est une abrogation pure et simple qui convenait ! Cela prouve cependant que je ne suis pas le seul à ne pas reconnaître nécessairement force de loi aux "opinions" et qu'on va tout doucement, par la faute de cette malencontreuse "opinion" 11 et aussi de la rédaction trop large et trop compliquée de l'art. 30 nouveau, à une nomenclature

convaincu avec BEDEL que le nom *Hydrophilus* doit rester au *caraboides*. Synonymie :

- Hydrophilus** (O. F. MÜLLER, 1764, ex p.), LEACH, 1815 (1).
Hydrous (A. DAHL, 1775, ex p.), BRULLÉ, 1835.
Hydrochara BERTHOLD, 1827 (2).
Hydraecus STEPHENS, 1839.
Hydrocharis WESTWOOD, 1840.
Hydrochares SOLSKY, 1876.

Génotype fixé en 1815 par LEACH, premier reviseur : *Dytiscus caraboides* LINNÉ.

Pour les "Grands Hydrophiles" (3), comme RÉGIMBART les a appelés vulgairement, si l'on veut absolument épouser le point de vue de BEDEL, à savoir qu'*Hydrous* DAHL n'est qu'un synonyme d'*Hydrophilus* O. F. MÜLLER, ce qui strictement parlant est vrai, il faudra, avec BEDEL encore, les nommer *Stethoxus* (SOLIER, 1834), BEDEL, 1892, par application stricte de la loi de priorité et de l'art. 36 des R. I. N. Z. Cependant en ces trente ou quarante dernières années

ture toute subjective, au gré des idées de chaque auteur. Dans l'art. 30 ancien, c'était la revision qui importait; dans l'art. 30 nouveau, c'est la chasse au type qui prime! Ce n'est assurément pas un progrès. On en constate de plus en plus les résultats néfastes.

(1) Il est inexact d'écrire comme A. MÉQUIGNON : *Hydrophilus* LEACH, 1815 (non O. F. MÜLLER), car O. F. MÜLLER comprenait aussi bien le *piceus* que le *caraboides* dans son genre *Hydrophilus* (nos 184 et 185). D'autre part, ce n'est pas parce que GEOFFROY semble avoir été le premier à se servir du nom *Hydrophilus* pour les *Dytiscus* de LINNÉ à massue des antennes perforée, qu'il faille le reconnaître avec MUTCHLER comme l'auteur du genre. L'*Histoire abrégée des Insectes* de GEOFFROY (1^{re} ed., 1762; 2^e ed., 1764) est conçue en dehors des principes de la nomenclature binaire latine et n'a pas de valeur systématique.

(2) MUTCHLER, qui dans la note citée, réhabilite ce nom, écrit *Hydrochara obtusatus*, *lineatus*, etc. *Hydrochara*, d'origine grecque (eau-joie), est du féminin. Il fallait *obtusata*, *lineata*. Il y range aussi *Hydrophilus castus* SAY qui est un *Neohydrophilus* m. Au Congrès d'Ithaca de 1928 (IV. Intern. Congress of Entomology, II, 1929, p. 1024-1028) j'ai fourni de nouvelles preuves de la validité de ce genre. *Hydrocharis rickseckeri* G. H. HORN est une espèce douteuse, basée sur un exemplaire unique, et n'a plus, je crois, été retrouvée. On ne saurait dire, d'après la description, si c'est un *Hydrophilus* ou un *Neohydrophilus*.

(3) MOTSCHULSKY (*Etudes entomologiques*, 1856, p. 69), qui affirme avoir examiné le type du *Dytiscus piceus* LINNÉ, prétend que ce serait l'*aterrimus* ESCHSCHOLTZ et non le *piceus* des auteurs, ce qui serait possible, attendu que la distribution de l'*aterrimus* est plus septentrionale que celle du *piceus*! Néanmoins, même si MOTSCHULSKY avait raison, je ne crois pas opportun de changer un nom consacré bientôt par deux siècles de pratique.

(depuis bien avant GANGLBAUER), c'est *Hydrous* LEACH qui a graduellement prévalu, jusqu'à être usité exclusivement, comme je l'ai dit.

A. MÉQUIGNON rappelle en outre en note que LATREILLE a encore indiqué dans la "Table" trois autres "types". C'est quatre qu'il faut lire en y comprenant le *Sphaeridium scarabaeoides*. Passons-les en revue en commençant par le dernier.

1^o Sphéridie. *Sphaeridium scarabaeoides*, FAB. [lisez (LINNÉ)]. Des neuf espèces placées en 1775 par FABRICIUS dans son genre nouveau *Sphaeridium*, seule la première, *scarabaeoides* (LINNÉ) appartient encore à ce genre. Les autres ont été distribuées par les auteurs subséquents dans les genres *Dactylosternum*, *Cercyon*, *Scaphidium*, *Phalacrus*, *Cryptopleurum* et *Cercus*. C'est donc bien *scarabaeoides* (LINNÉ) qui est le génotype de *Sphaeridium* FABRICIUS.

2^o Sperché. *Spercheus emarginatus*, FAB. [lisez (SCHALLER, 1783)]. Le genre *Spercheus* KUGELANN, 1798, a été créé pour le *Dytiscus emarginatus* SCHALLER; il était monotypique au moment de sa création. C'est donc bien *emarginatus* le génotype.

3^o Hydraene. *Hydraena riparia*, ILLIG. Cet insecte est un *Ochthebius* ILLIGER, et LATREILLE aussi, avaient mal interprété la description de KUGELANN. Le genre *Hydraena* KUGELANN, 1794, était aussi monotypique au moment de sa création et l'espèce pour laquelle le genre fut proposé, la *riparia* KUGELANN, 1794, est bien à reconnaître génériquement dans la diagnose originale de l'auteur, bien que celui-ci y ait pris les palpes maxillaires pour les antennes. C'est donc *Hydraena riparia* KUGELANN (non ILLIGER) qui est le génotype. *Hydraena* ILLIGER, 1798; LATREILLE, 1804, 1810 (non KUGELANN, 1794) = *Ochthebius* LEACH, 1815.

4^o Elophore. *Elophorus aquaticus*, FAB. [lisez (LINNÉ)]. FABRICIUS établit le genre en 1775 sur deux espèces : *aquaticus* (LINNÉ), classé maintenant dans le sous-genre *Meghelophorus* KUWERT, et *minutus* FABRICIUS, un *Helophorus* s. str. GANGLBAUER. Si la désignation de LATREILLE eût dû prévaloir, la nomenclature admise maintenant aurait dû être modifiée comme suit :

- a) les *Meghelophorus* KUWERT devraient s'appeler *Helophorus* s. str.
- b) les *Helophorus* s. str. GANGLBAUER, 1904, *Rhopalhelophorus* KUWERT.

On voit d'ici l'imbroglie qui en serait résulté! SHARP a déjà attiré l'attention sur cette question en 1915 (1), mais il n'a eu garde pour

(1) *Entom. Mo. Mag.*, LI, 1915, p. 3 et 333.

cela de modifier les noms admis aujourd'hui par tout le monde. Je ne puis que l'approuver et, rejetant d'ailleurs l'"opinion" 11, je continuerai à ranger *aquaticus* parmi les *Meghelophorus*. Le genre *Helophorus* est déjà assez difficile en lui-même, "diabolique" pour employer une expression pittoresque d'un de mes correspondants, pour le rendre encore moins compréhensible par des changements puérils dans l'appellation des sous-genres.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Plus on creuse la "Table" plus on y découvre des preuves établissant que les "types" de LATREILLE ne sont que des exemples. Reprenons le cas de "Sphex" auquel il a déjà été fait allusion à la p. 428, note 1, et qui a été examiné par V. S. L. PATE, mais pas sous l'angle ci-après.

Le genre *Sphex* étant de LINNÉ, 1758, s'il était entré dans les intentions de LATREILLE d'en désigner le génotype, il eût dû choisir parmi les espèces de LINNÉ, 1758 (il y en a 25), ce qu'il n'a pas fait. Bien plus : au lieu de prendre parmi les 4 espèces assignées ensuite au genre *Sphex*, tel qu'il a été restreint par FABRICIUS en 1804 (*Syst. Piez.*, p. 205-207), la seule de LINNÉ qui s'y trouvait encore comprise (*sabulosa*), il choisit la 13^e espèce du genre *Pepsis* FABRICIUS (*flavipennis* [F.], l. c., p. 210), une forme que LINNÉ n'avait pas connue ! Enfin, agissant ainsi, au lieu de s'adresser à l'ouvrage de FABRICIUS de 1793 où *Sphex flavipennis* F. se trouve pour la première fois (*Entom. Syst.*, II, p. 201, 10^e espèce ; il n'y est pas encore question du genre *Pepsis*), il prend celui de 1804, cité plus haut, où ce nom *Pepsis* a été introduit, c'est-à-dire l'ouvrage le moins ancien comparativement à son livre de 1810. "Choisir un génotype", c'est tout le contraire du procédé suivi par LATREILLE : c'est remonter aussi loin que possible dans le passé historique, tout en restant dans les limites primitivement assignées au genre par son auteur et, s'il y a lieu, par son reviseur.

Note sur les tubes de Malpighi

DES LARVES DE TENTHREDINOIDES

PAR

MAX POLL, D. SC.

Dans le courant de l'automne dernier, nous avons eu l'occasion d'examiner un certain nombre de chenilles d'Hyménoptères Symphytes, groupe également connu sous le nom de Tenthredinoïdes. La plupart de ces chenilles ont été capturées par notre collègue M. G. MARLIER, étudiant en Zoologie à l'Université de Bruxelles, qui les a aimablement récoltées à notre intention. Je le remercie ici très vivement.

Nous avons eu quelques difficultés pour leur détermination. Heureusement plusieurs de ces espèces étaient assez communes et nous avons pu les déterminer à l'aide de l'ouvrage de CAMERON (*A Monograph of the british phytophagous Hymenoptera*. Ray Society, London, 1882-1893). D'autre part, comme beaucoup d'espèces de Tenthredinoïdes sont considérées comme nuisibles à la végétation et sont signalées dans les traités d'entomologie appliquée, cela nous a permis de confirmer plusieurs déterminations.

Il est difficile de trouver des renseignements sur les tubes de Malpighi des Hyménoptères Symphytes. Dans le groupe des Hyménoptères Apocrites, Ichneumonoïdes et Aculéates ont eu des sorts différents. Tandis que les premiers ont été fort délaissés au point de vue anatomique, les Aculéates ont été mieux étudiés à cet égard, sans doute à cause de leur plus grande popularité. L. BORDAS (1894) en a disséqué un grand nombre et il nous renseigne notamment sur le nombre des tubes de Malpighi. Alors que les larves d'Aculéates disséquées par lui, présentaient constamment quatre tubes urinaires, les insectes parfaits en possèdent un nombre beaucoup plus élevé qui varie de 30 à 125 suivant le genre et même l'espèce. Il constate également que le nombre n'est pas toujours constant pour une espèce donnée.